

## SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2018

18-12-263

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**  
**Date de convocation: 5 décembre 2018**

L'an deux mille dix-huit le onze décembre à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE.

### Présents :

Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

### Absents - excusés :

Christophe DARDENNE, Alain HERAUD

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Philippe BUISSON (pouvoir à Laurence Rouede), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe Gigot),

-----  
Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance  
-----

### MARCHES PUBLICS

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL AVEC LE GROUPEMENT  
BALINEAU/CESM DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉALISATION DU PONTON  
MIXTE PLAISANCE/PROMENADE DES DEUX TOURS

La Commune de Libourne a confié, par marché du 10 novembre 2016, la maîtrise d'œuvre à la société SEAPORT INGENIERIE pour la réalisation d'un ponton mixte plaisance/promenade. Les travaux ont été attribués au groupement BALINEAU/CESM.

A la fin des travaux, un certain nombre de désordres sont apparus rendant impossible l'amarrage de bateaux côté berges en raison de la présence de rochers à marée basse. Un avenant en date du 8 juin 2018 a été passé afin d'y remédier, sans succès.

La commune considère que ces désordres sont le résultat d'un problème de conception et de réalisation du ponton. Des échanges, réunions ont alors eu lieu avec la maîtrise d'œuvre et les entreprises, lesquelles mettent en cause la bathymétrie ou une erreur dans la ligne d'étiage.

Afin de mettre un terme au différend, il est proposé au Conseil municipal d'accepter de manière transactionnelle les concessions réciproques exposées dans le protocole ci-joint.

Le montant des travaux nécessaires à la réparation s'élève à 253 000 € HT, soit 303 600 € TTC,

selon la proposition établie par la maîtrise d'œuvre et la société BA  
Cette somme sera répartie en 3 parts égales, soit 84 333 € HT, 101 2  
Les travaux seront réalisés avant le 31 mars 2019.

Envoyé en préfecture le 20/12/2018  
Reçu en préfecture le 20/12/2018  
Affiché le   
ID : 033-213302433-20181211-DELIB18\_12\_263-DE

Après en avoir délibéré,  
(**33** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Par 27 voix pour et 6 voix contre (Messieurs Christophe GIGOT, David SOULAT, Rodolphe GUYOT, Jean-Paul GARRAUD pouvoir à Christophe GIGOT, Madame Monique MEYNARD et Monsieur Gonzague MALHERBE), le Conseil Municipal :

-autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le protocole transactionnel et tous les documents relatifs à cette délibération.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le 20/12/2018  
Fait à Libourne

Pour le Maire,  
Laurence ROUEDE, Première Adjointe de la Ville de Libourne



Pour expédition conforme,  
Pour le Maire,  
Laurence ROUEDE, Première Adjointe de la Ville de Libourne